



HAL
open science

Le Mélèze en Haute-Savoie

Bernard Bachasson

► **To cite this version:**

Bernard Bachasson. Le Mélèze en Haute-Savoie. Revue forestière française, 1982, 34 (1), pp.15-30. 10.4267/2042/21553 . hal-03423376

HAL Id: hal-03423376

<https://hal.science/hal-03423376>

Submitted on 10 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cette rubrique est dirigée par

L. LANIER

Ingénieur en chef du G.R.E.F.

Professeur à l'École nationale
du Génie rural, des Eaux et des Forêts

14, rue Girardet
54042 NANCY CEDEX

biologie et forêt

LE MÊLÈZE EN HAUTE-SAVOIE

B. BACHASSON

Essence d'altitude souvent décrite dans les vallées internes des Alpes du Sud, de l'Isère et de la Savoie, le mélèze d'Europe est moins connu en Haute-Savoie.

Il se maintient dans ce département sur un millier d'hectares (1 160 ha d'après I.F.N.) de forêts soumises et privées sur les flancs des hautes vallées de l'Arve et du Giffre. Les peuplements présentent une grande richesse floristique et faunistique. Le bois coloré et très résistant à la pourriture est particulièrement recherché, ce qui incite le sylviculteur à maintenir à tout prix les boisements existants et à envisager quand cela est possible l'extension de cette espèce à plus basse altitude.

LES CONDITIONS SÉVÈRES IMPOSÉES PAR LE MILIEU AU MÊLÈZEIN

Moyennes annuelles et estivales de pluviosité (neige comprise) sur 30 ans

Agglomération	Altitude (en m)	Pluviosité moyenne annuelle (en mm)	Pluviosité moyenne estivale (en mm)
Chamonix	1 037	1 220	382
Vallorcine	1 264	1 396	401
Le Tour	1 431	1 456	405
Samoëns	700	1 550	395

Au-dessus de 1 500 m la lame d'eau dépasse 2 m. Les mois de juin, juillet et août sont les plus arrosés et les pluies sont régulières. Les précipitations de novembre et de février sont très irrégulières.

B. BACHASSON

Dans la vallée de l'Arve il pleut 125 jours par an. On compte 30 jours de brouillard. Le nombre de jours clairs dépasse 100.

Dans la vallée du Giffre, pour 160 jours de pluie on recense 40 jours de brouillard. L'humidité relative dépasse généralement 75 %.

L'enneigement annuel est élevé (hauteurs cumulées) :

Samoëns : 2,5 m ; Chamonix : 3,7 m ; Les Houches : 3,1 m ; Megève : 4,5 m.

Températures : moyennes annuelles et moyenne des maxima et des minima (M et m)

	m a	M	m	(M + m)/2
Le Tour	5,7 °C	9,9°	1,3°	5,6°
Vallorcine		11,3°	- 0,2°	5,6°
Chamonix	6,4 °C	11,8°	1,2°	6,5°
Samoëns	7,9 °C			

Les amplitudes de températures journalières et saisonnières sont très fortes :

Moyenne du mois le plus froid et le plus chaud à Chamonix :

décembre - 3,3° juillet + 15,4°

L'enneigement est long :

- en fonction de l'altitude : de 700 à 750 m 3 mois
- de 850 à 900 m 4 mois
- de 1 000 à 1 200 m 5 mois
- à partir de 1 200 m 6 mois et plus

— à Vallorcine (1 264 m) la neige se maintient de fin octobre à début mai, soit 6,5 mois.

Les gelées peuvent se produire pendant 9 mois de l'année (observations sur 30 ans) ; à Chamonix du 15 septembre au 10 juin.

Dans le mélèzein les valeurs des indices climatiques dépassent 60 pour (P/ T + 10) et 1,10 pour (P/ Altitude). Elles soulignent la position marginale de l'aire haut-savoyarde par rapport aux stations intérieures des Alpes où l'essence atteint son optimum de développement (par exemple le Briançonnais).

Les versants sud-est rapidement déneigés au printemps connaissent des étés plus secs. Ils sont plus propices au développement de l'Épicéa. En intersaisons, ces mêmes versants (Aiguilles Rouges et Brévent) connaissent d'abondants brouillards. Ceux-ci se forment sur les pentes encore enneigées (avril) ou battues par les pluies (octobre) puis soumises à un très fort ensoleillement. Ce phénomène est moins fréquent sur les versants nord. Globalement le mélèze trouve donc des conditions de luminosité et d'hydratation de sol meilleures en versant nord qu'en versant sud.

Les pentes sont fortes à très fortes : 80 % entre La Flégère et les Tines, 70 % entre les chalets de La Loriaz et Vallorcine.

Tranche d'altitude	Pourcentage de la surface totale du mélèzein
1 000-1 500 m	40 %
1 500-2 000 m	50 %
2 000 et plus	10 %

Biologie et forêt

Les roche-mères sont majoritairement acides :

Type de roche-mère	Pourcentage de la surface totale du mélèzein
gneiss	70 %
schistes	20 %
grès	5 %
calcaires, glaciaire et divers	5 %

L'observation d'une cinquantaine de fosses pédologiques montre que la variété des sols est remarquable. Les plus représentés sont les suivants :

- sols bruns lessivés à moder,
- sols lessivés podzoliques,
- podzols primaires alpins,
- rankers alpins.

Ils couvrent à eux seuls 75 % du mélèzein. On rencontre également :

- des sols bruns humiques,
- des sols ocres podzoliques,
- des rankers cryptopodzoliques,
- des rankers brunifiés.

Certains profils semblent impossibles à classer, car on ne peut identifier les processus ayant conduit à leur formation.

L'épicéa colonise les crêtes rocheuses à l'écart du couloir d'avalanche occupé par le mélèzein pur. Secteur du Planet.

Photo B BACHASSON



B. BACHASSON

Les substratums rajeunis sont colonisés par les semis :

- couloirs d'avalanche en forêt de Vallorcine,
- éboulis récents à la cascade du Rouget,
- moraines à Argentière.

Par contre certaines stations sont interdites au mélèze : stagnogleys, podzols évolués sous lande dense à rhododendron et à myrtille.

Le mélèze est abondant dans tous les sites où les accidents naturels sont fréquents : le ruissellement aux Epinettes, les avalanches au col des Montets, les incendies aux Houches, les ouragans à Merlet. Sur ces secteurs la régénération est généralement bonne. Le phénomène n'a pourtant rien de systématique car les régénérations toutes récentes sur les cantons dévastés sont constituées à 90 % par l'épicéa.

ÉTAT DES BOISEMENTS NATURELS

Aire de répartition

Le mélèze constitue des peuplements mélangés qui se régénèrent naturellement dans :

- la vallée de l'Arve :
 - de Pointe Noire au Tour sur le versant nord-ouest,
 - de l'Aiguillette des Houches à Argentière sur le versant sud-est,
- la vallée du Bon Nant (les Contamines-Montjoie) : canton d'Amancette-Tré-la-Tête,
- la vallée de l'Eau Noire, du col des Montets à la frontière suisse,
- la vallée du Giffre, le long du torrent de Sales de la cascade du Rouget à la cascade de la Pleureuse,
- le Massif du Châblais : les stations sont réduites et disséminées en ubac (Mont Chauffey, Lac de Tavanneuse, Novel).

Limites altitudinales

vallée	altitude	« endroit »	« envers »
Arve	maximum	2 000 m (Aiguillette des Houches)	2 215 m (La Pendant)
	minimum	1 000 m (Le Bettay)	900 m (Vaudagne)
Eau Noire	maximum	1 950 m (La Loriaz)	2 050 m (Aiguille des Posettes)
	minimum	1 200 m (frontière)	1 200 m (frontière suisse)
Giffre	maximum	—	1 750 m (Les Faucilles du Chautet)
	minimum	—	1 080 m (Les chalets du Lignon)
Châblais	maximum	—	1 950 m (Mt Chauffey)
	minimum	—	1 400 m (Lac de Tavanneuse)

L'amplitude altitudinale diminue à mesure qu'on s'éloigne des zones internes favorables à l'espèce : 1 300 m dans la vallée de l'Arve, 800 m dans la vallée du Giffre, 300 m dans le Châblais.



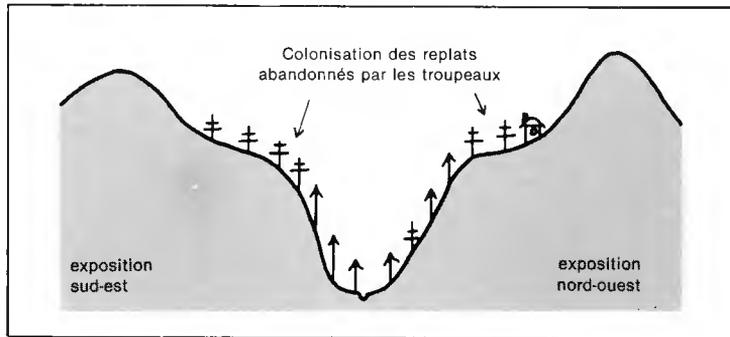
Mélèzeins adultes du Montenvers.
Au second plan, peuplements denses sur les moraines de la Mer de Glace. *Photo B. BACHASSON*



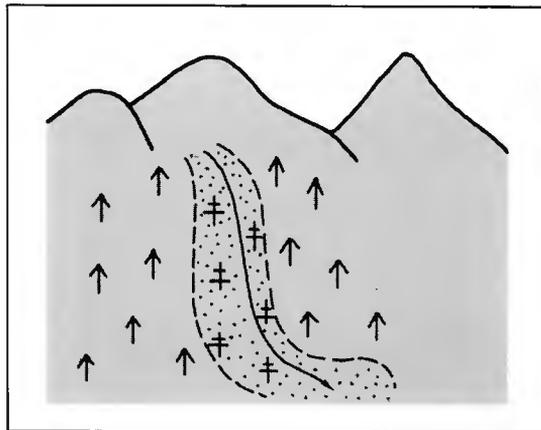
Station relique sur schistes du lac de Tavanneuse. Le cembro, le sapin, le hêtre sont présents. *Photo B. BACHASSON*

Aspects des reconquêtes

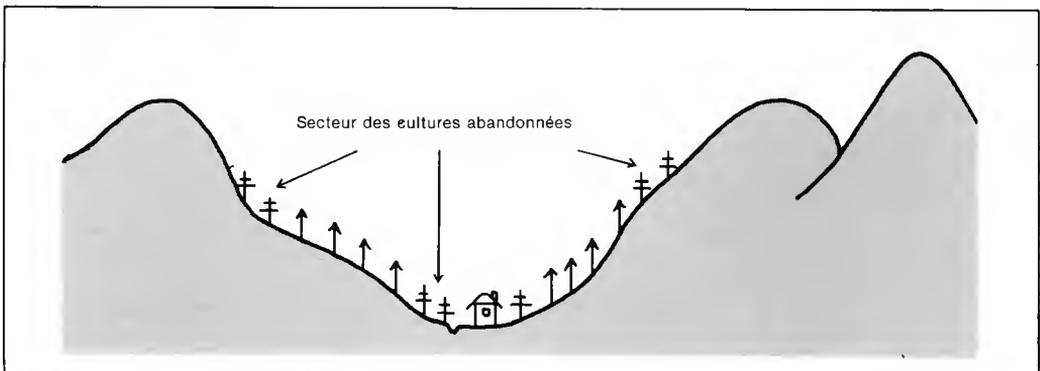
- sur pâturages anciens : les pelouses sont envahies en quelques décennies par les semis (exemple : Montagne de la Pendant)



- dans les couloirs d'avalanche : Les peuplements purs matérialisent le tracé des avalanches (exemple : La Flégère),



- sur cultures abandonnées et sol dénudé : Le mélèze s'installe avant l'épicéa. On constate alors une inversion d'essence (Val de Chamonix).



Végétation compagne

- Elle a été étudiée à partir d'une soixantaine de relevés de végétation répartis dans les forêts de l'Arve et de l'Eau Noire :

Massif forestier	Forêt de Vallorcine	Forêt de la Pendant	Forêt de l'Aiguillette des Houches
Nombre de relevés	22	20	18
Exposition	nord-ouest	nord-ouest	sud
Proportion des différents résineux	Épicéa : 60 % Mélèze : 40 %	Épicéa : 44 % Mélèze : 56 %	Épicéa : 65 % Mélèze : 35 %
Espèces compagnes • la plus abondante	1 <i>Vaccinium myrtillus</i> 2 <i>Melampyrum sylvaticum</i> 3 <i>Deschampsia flexuosa</i> 4 <i>Calamagrostis varia</i> 5 <i>Vaccinium vitis-idea</i> 6 <i>Prenanthes purpurea</i> 7 <i>Luzula nivea</i> 8 <i>Hieracium murorum</i>	<i>Vaccinium myrtillus</i> <i>Rhododendron ferrugineum</i> <i>Deschampsia flexuosa</i> <i>Luzula sylvatica</i> <i>Homogyne alpina</i> <i>Hieracium murorum</i>	<i>Vaccinium myrtillus</i> <i>Deschampsia flexuosa</i> <i>Melampyrum sylvaticum</i> <i>Vaccinium vitis-idea</i> <i>Prenanthes purpurea</i> <i>Calamagrostis varia</i>
• la moins abondante		<i>Gentiana purpurea</i> <i>Saxifraga cuneifolia</i>	<i>Phyteuma spicatum</i> <i>Hieracium murorum</i>
Nombre total d'espèces rencontrées	128	126	125

- Pour les forêts soumises, les comptages de l'Office national des Forêts donnent les résultats suivants :

	Épicéa	Mélèze	Divers
Chamonix	79 %	19 %	2 %
Les Houches	70 %	14 %	16 %

Sur l'ensemble des massifs, l'épicéa est plus abondant que le mélèze. Les sous-bois possèdent une flore riche (plus de 120 espèces). Cette dernière ne permet pas de définir une « association végétale » propre au mélèze. La plupart des plantes rencontrées appartiennent à la pessière du Montagnard supérieur. Cependant le mélèze apparaît plus bas dans le Montagnard inférieur (série de la hêtraie-sapinière-faciès à myrtille) sur le secteur de Pointe-Noire et se développe largement dans la série interne du sapin — faciès à épicéa — et la série interne mésophile de l'épicéa.

Les stations de Sixt et du Châblais se rattachent par leur flore compagne à la série interne du sapin. Depuis la dernière glaciation, cette série semble avoir infiltré les sites favorables à ce rési-

neux. Les petits peuplements où ce résineux se maintient sont les témoins isolés d'une période où l'espèce occupait une aire plus vaste sur le front des glaciers en recul.

Le mélèze est bien représenté dans la série subalpine de l'épicéa sur silice et dans la série subalpine du sapin. Encadré par l'épicéa à l'aval et le cembro à l'amont il n'est véritablement dominant que dans la tranche d'altitude 1 700-1 900 m.

Il est difficile d'expliquer son extrême rareté dans les cembraies de Flaine (seuls quelques sujets naturels viennent d'être localisés). Peut-être faut-il y voir une intervention trop sensible des influences océaniques sur ce secteur très ouvert aux vents d'ouest ?

Relation avec les autres essences

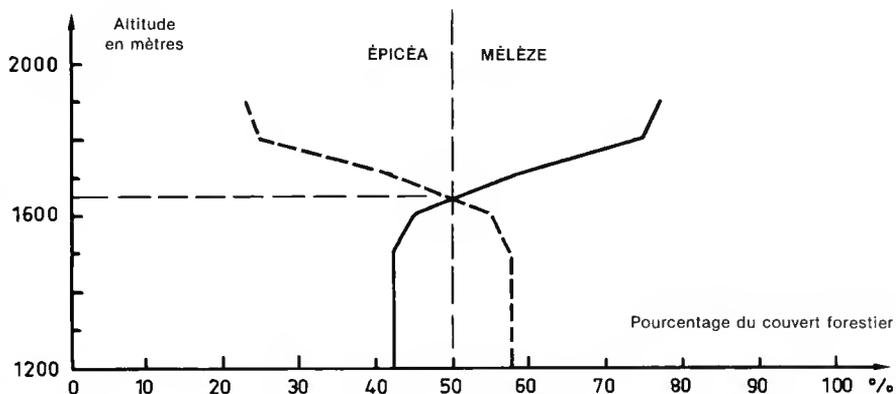
Le mélèze pénètre la plupart des formations forestières montagnardes. Il se maintient en mélange avec le bouleau au Bettet, descend à la limite du chêne sessile à Chamonix. Il est présent dans les bois de pin sylvestre à Servoz. Sur la rive gauche de l'Arve il est accompagné par l'érable sycomore et le sorbier des oiseleurs. Aux châtelets de Sales son association avec le hêtre est tout à fait originale pour notre région.

Dans les peuplements âgés, mélangés, les semis d'épicéa sont les seuls à pouvoir s'implanter et tendent à éliminer le mélèze en une ou deux générations (forêt de Chamonix)... à moins qu'une avalanche ou un cyclone ne lui rendent de nouvelles clairières à conquérir.

A haute altitude sur les sols riches en humus ou sur les crêtes ventées il est remplacé par le cembro qui se régénère mieux que lui. Ce dernier est également plus efficace colonisateur des landes épaisses.

Évolution de la compétition entre l'épicéa et le mélèze en fonction de l'altitude

Dans les talwegs de Chamonix et Vallorcine ces deux résineux constituent 90 % du couvert forestier. En s'appuyant sur les relevés phytosociologiques et les inventaires forestiers on peut suivre l'évolution de la proportion du couvert de chaque essence en fonction de l'altitude :



A partir de 1 650 m le mélèze est plus compétitif que l'épicéa.



La station naturelle à mélèze du torrent de Sales.

Photo B. BACHASSON

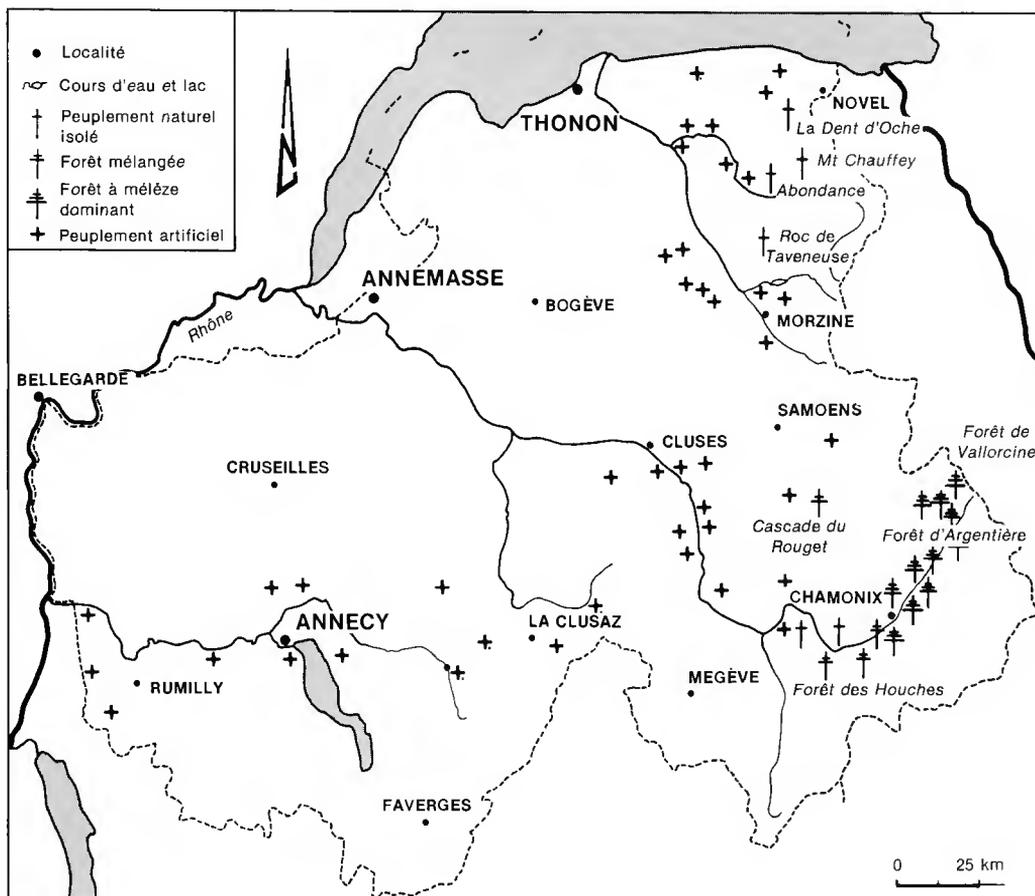
Localisation d'un preferendum pour l'espèce ?

Les mélèzeins de la rive gauche de l'Arve entre le Tour et Chamonix sont remarquables par leur densité, leur hauteur moyenne (30 à 35 m) et la réussite des régénérations (sauf stations défavorables).

Or sur ces mêmes versants les critères de continentalité sont bien marqués et exagérés par la proximité des glaciers qui imposent des températures hivernales très basses et une période de végétation très courte (4 à 4,5 mois). Les avalanches sont nombreuses, les éboulis largement répandus. Le périmètre est très favorable à l'espèce qui atteint là son optimum de développement.

Quand on s'éloigne de ce preferendum climatique et édaphique en allant vers l'ouest, on constate que les peuplements sont de plus en plus réduits (Châblais) ; quand on passe de « l'envers » à « l'endroit » on constate que les formations sont plus clairiérées (La Flégère) ; quand enfin on descend en altitude, le mélèze se fait plus rare (Le Montenvers, les Bossons, les Houches). Il faut cependant noter des exceptions (Vaudagne).

PRINCIPAUX MÉLÉZEINS DE HAUTE-SAOVIE



DYNAMIQUE DES PEUPELEMENTS

Zones d'extension

A Argentière, les semis envahissent progressivement la moraine abandonnée par le glacier (gravures de 1880, photographies de 1920 et 1980). Le même phénomène se produit au glacier des Bossons et à la Mer de Glace.

Dans tous les couloirs d'avalanche et zones d'érosion, le mélèze s'installe en priorité.

Aux causes naturelles d'extension s'ajoutent les raisons humaines : les coupes à blanc de l'époque sarde et révolutionnaire, la raréfaction du pâturage depuis les années 1820-1830 (maximum de l'occupation humaine en montagne), la disparition des droits d'usage (Les Posettes) et l'abandon des cultures (Chamonix) ont autorisé la conquête des clairières forestières.

A la limite supérieure de la végétation, le mélèze montre une aptitude particulière à coloniser les landines à camarine noire et à azalée naine avec callune ainsi que les landes à genévrier nain et airelle rouge sur rankers podzolisés.

Mélèzein clair en versant sud-est dans le secteur du Tour.

Photo B. BACHASSON



Zones de régression

Le groupement pionnier du mélèze se maintient normalement une ou deux générations au plus. Des

espèces plus pérennes prennent le relais : le sapin sur les sols profonds à Barberine (Vallorcine), l'épicéa sur les éboulis consolidés à protogyne du Tunnel du Mont Blanc.

Les stations du Châblais ne montrent aucune aptitude à coloniser de nouveaux territoires. En dehors des versants très abrupts où le mélèze est installé, on ne trouve aucun bosquet pionnier dans les pâturages d'Ubine ou de Praitérié. Les quelques sujets isolés le long de la frontière (Massif du Tannenverge) font la jonction avec les peuplements suisses.

Impact des méthodes sylvicoles

Les boisements résineux de la vallée de l'Arve qui contiennent 30 à 50 % de mélèze sont traités en futaie jardinée. Dans les trouées de régénération ouvertes par les

forestiers, l'épicéa tend à s'installer aux dépens du mélèze. Pour assurer le maintien de ce dernier, il faudrait installer des parquets de plus grande surface pour apporter plus de lumière et travailler le sol pour reproduire les conditions idéales à l'installation des semis. Mais les trouées larges provoquent des chablis et le travail du sol est difficilement réalisable dans des pentes de 50 à 80 %. Le prix de ces opérations devient rapidement prohibitif. Aussi la sylviculture traditionnelle conduit-elle à défavoriser ce résineux au profit de l'épicéa.



Quelques sujets en position très « aérienne » au Mont Chautley.

Photo B. BACHASSON

En dépit de cette situation, le Service forestier a tenté l'introduction de plants : forêt des Chosalets — 1 650-1 850 m — ancien couloir d'avalanche envahi par un taillis de sorbier sur sol très frais. Les placeaux travaillés d'1/2 m² sont occupés par la mégaphorbiaie dont la vigueur menace les plants malgré les dégagements fréquents.

Que l'on soit en milieu boisé ou déboisé, on rencontre donc toujours de sérieuses difficultés à régénérer le mélèze.

Depuis 1960 l'effort de plantation s'est accentué. Il s'accompagne aussi d'une volonté de rajeunissement des futaies par élimination des gros bois. Les sylviculteurs disposent donc de moyens plus efficaces pour assurer le maintien de la proportion des deux essences résineuses.

Reboisement hors de l'aire naturelle :

— plantations de moins de trente ans :

Elles sont réparties dans tout le département (Val de Fier, Metz-Tessy, Argonny, Le Clergeon, Cluses, Le Fer à Cheval). Dans tous les cas la croissance est très rapide. A 10 ans les mélèzes sont deux fois plus hauts que les épicéas de même âge. Ils poussent nettement plus vite que le taillis et les ronces.



— plantations anciennes:

Elles sont dispersées dans les pessières et les sapinières d'altitude (Avoriaz, Mémise, St-Jean-d'Aulps, Col du Corbier, Bioge, le Roc d'Enfer et Villard-sur-Thône). Les houppiers se maintiennent bien dans l'étage dominant mais les tiges sont souvent grêles (30 à 40 cm de diamètre) car les boisements sont trop denses (500 à 600 tiges par hectare au stade adulte). Les introductions à haute altitude peuvent être des échecs : à Gers les arbres sont souffreteux (80 ans).

Semis de mélèze isolé dans la brousse à aune vert secteur du Tour.
Photo B. BACHASSON

— les plus beaux boisements sont installés entre 500 et 700 m : Massingy, Crêt du Maure, Mont Veyrier, St-Paul-en-Châblais, Chevenoz. La pourriture est très rare, l'élagage excellent, la hauteur totale remarquable (40 m dont 20 sans branches). La bonne alimentation en eau du sol de ces stations pendant l'été explique ces réussites.

— sur éboulis en versant sud, les bois sont souvent pourris (Magland), parfois creux (Abondance). Dans les bas de vallées (St-Martin-sur-Arve) on trouve des billes à accroissement trop fort, des bois nerveux à cernes décollés.

Importance des races :

On ne sait rien sur l'origine des peuplements adultes. Toutefois, le port, la qualité de l'élagage naturel, la rectitude du fût laissent à penser qu'ils sont de race noble (forêt d'Annecy). Les plants installés de 1978 à 1980 sur les communes de Chamonix, les Houches, les Contamines, Lavigne et Evires sont issus de graines venant du Tyrol autrichien et du Valais suisse.

Les attaques parasitaires :

La tordeuse grise, ravageuse périodique des mélèzeins des Alpes du Sud, ne fait pas de dégâts sensibles. Plusieurs infestations ont été signalées sur Vallorcine mais sans suites graves. Dans le département, l'existence de peuplements mélangés entrave le développement du parasite.

La pézize du mélèze, à l'origine des pourritures du cœur, est un parasite secondaire qui se développe sur les blessures (écorçage du pied) ou dans les stations inhospitalières (sols trop mouilleux — Thorens — ou trop secs l'été).

Les reboisements d'altitude, longtemps ensevelis sous la neige (5 mois), ne sont pas atteints par *Herpotrichia nigra* ce qui incite à planter des mélèzes plutôt que des épicéas au-dessus de 1 500 m (plants en godets).

Enrichissement des taillis

De nombreux enrésinements (plants à racines nues) sont réalisés après coupe rase. Les reprises avoisinent 100 %. (Val de Fier, Argonnay, Saint Paul). Grâce à leur très rapide croissance juvénile, les mélèzes dominent en quelques années le taillis. Un seul dégagement suffit. Les houppiers se développent alors largement et constituent une futaie claire permettant un accroissement des tiges en diamètre.

Les plantations denses peu ou pas éclaircies donnent des tiges grêles qui se courbent ou se cassent sous le poids des neiges collantes de printemps ou d'automne. Le phénomène est d'autant plus grave que les arbres sont encore feuillés. Les peuplements sont alors condamnés (Thônes).

Le mélèze exige d'être élevé en futaie claire. A moyenne et basse altitude on proposera donc de l'introduire soit disséminé dans le taillis avec d'autres essences résineuses éventuellement (Poisy), soit en plein avec l'intention d'effectuer de très fortes éclaircies dans le jeune âge.

On ne dispose d'aucun renseignement génétique sur les plantations âgées de plus de 5 ans mais on a de bonnes raisons de croire que les graines utilisées autrefois avaient la même provenance que celles que nous utilisons actuellement (Tyrol et Valais). Les pépiniéristes ont eu tendance à conserver les approvisionnements qui donnaient satisfaction. Aussi est-il préférable de conserver ces origines de moyenne altitude 1 000-1 500 m pour approvisionner nos pépinières.

En dehors du mélèze d'Europe, on a essayé avec succès un hybride (*decidua x japonica*). La croissance juvénile est encore meilleure que chez *Larix decidua* (Argonnay).

B. BACHASSON

Certains peuplements sont peut-être issus de graines venant des Sudètes. Il est très probable que ces provenances de plaine donneraient tout à fait satisfaction comme elles ont donné satisfaction en enrichissement sur les sols gréseux des hêtraies du nord des Vosges.

A notre connaissance aucun peuplement de belle venue de basse altitude n'a pour origine des graines provenant des boisements naturels de la vallée de l'Arve.

LE BOIS

Techniques d'exploitations

La vidange des coupes se fait encore par lançage avec tous les inconvénients inhérents à cette méthode. Quand l'accès est possible on débarde au tracteur après treuillage.

Actuellement l'hélicoptage se développe, mais le mélèze abattu sèche peu sur coupe et reste lourd. Le rendement par hélicoptage est donc inférieur à celui qu'on obtient avec l'épicéa.

Il n'est pas exclu que dans quelques années on utilise des dirigeables bien adaptés à ce genre d'opérations.

Techniques de sciage

Le sciage est difficile car le bois est très « gras ». Il faut attendre une période de gel pour débiter les billes ou assurer le mouillage de la lame par un jet d'eau permanent afin d'éviter l'encrassage des dents. Les sciages donnent des plateaux de 40, 60 ou 100 mm. Le déchet est 20 ou 30 % supérieur à celui de l'épicéa.

Qualité des bois

De l'avis des scieurs locaux les bois d'altitude sont de meilleure qualité. Les accroissements sont fins (1 à 3 mm), la résistance à la pourriture est excellente mais le bois est cassant, assez difficile à travailler, même bien sec. Il est important d'avoir une charge en résine élevée mais il ne faut pas que les poches soient apparentes sinon la résine coule et détériore les peintures ou les vernis.

Les sujets récoltés en plaine ont des accroissements plus importants (5 à 8 mm). Le grain est moins fin, le bois moins cassant. Les propriétés mécaniques se rapprochent de celles du sapin et de l'épicéa.

Ces remarques valables dans la majorité des cas connaissent des exceptions : dans la Forêt des Pélerins, sur alluvions maigres de vallée (1 050 m), des arbres de 250 ans présentent des qualités de bois excellentes et certains sujets d'altitude sont de très faible qualité.

Les billes pourries au pied ne sont pas très fréquentes. On trouve par contre des défauts consécutifs à des blessures (chute de pierre ou gemmage). Avec les arbres très vieux les risques de rencontrer ces défauts semblent augmenter (cas de certains lots en forêt de Chamonix).

Utilisations

Les billes de pied à cernes fins et réguliers présentant un cœur très coloré sont classées en menuiserie (portes, planchers, escaliers et décorations d'intérieur).

Des qualités de bois inférieures servent à la fabrication des balcons et des revêtements d'extérieur (bardeaux).

Le bois veiné et rugueux s'allie très bien au béton dans les charpentes et bâtiments modernes. Il résiste remarquablement aux acides et sert à la construction de cuves à usage industriel.

Enrésinement d'un taillis de hêtre à 650 m d'altitude. Forêt communale de Poisy. Les mélèzes dominent très vite les rejets et les autres résineux introduits en mélange.



Photo B. BACHASSON

Commercialisation

En adjudications publiques, les lots de mélèze se vendent 10 % plus cher que l'épicéa mais ils sont rares. Le plus souvent les quelques billes présentes sont emportées au même prix que les autres résineux.

Après débit, les plateaux sont commercialisés 30 à 40 % plus cher que les mêmes articles en épicéa. L'importance des déchets explique en partie cet écart mais les prix supérieurs traduisent aussi le fait que ce bois est recherché et apprécié.

La production française est insuffisante et n'est pas compensée par les importations car les bois suisses sont trop chers (le change est très défavorable) et les bois russes trop gris (ils ne présentent jamais les couleurs rouge-orangé de l'espèce autochtone).

Souvent les propriétaires privés vendent leur lot abattu directement aux scieurs ou font débiter les billes pour leur usage personnel. De cette façon ils valorisent au mieux la production de ce remarquable matériau végétal.

*
* *

En dehors des peuplements naturels qui livrent des bois de haute qualité, il paraît judicieux d'enrichir certains taillis de plaine avec ce résineux autochtone.

Les plantations récentes sont prometteuses car elles demandent peu d'entretien et leur croissance est très rapide.

B. BACHASSON

Les essais anciens sont des réussites car ils fournissent des sciages qui se vendent bien.

Toutefois, avant une introduction il est nécessaire de respecter quelques exigences écologiques bien connues du mélèze d'Europe :

— éviter les sols lourds qui se ressuint mal (glaciaire) ou se déshydratent fortement l'été (éboulis en versant sud),

— se contenter d'une densité faible à la plantation : 600 à 800 tiges par hectare en enrichissement de taillis,

— imposer des éclaircies précoces, fortes et répétées dans les boisements en plein : 2 500 tiges à la plantation avec élimination d'une tige sur trois tous les 20 ans en moyenne.

Hormis ces conditions, le mélèze est une essence frugale et plastique qui se satisfait, dans le département, des substratums les plus divers (granite, grès, schistes et même calcaires massifs).

Jusqu'à 700 m il est planté en compagnie du douglas sans pour cela donner d'aussi bons résultats sur les stations qui conviennent à cette espèce exotique. Au-delà de cette altitude il représente une excellente alternative écologique et technologique au trop omniprésent épicéa.

Bernard BACHASSON

Technicien supérieur forestier
Diplômé de 3^e cycle en Écologie appliquée
Enseignant en section forestière
Lycée agricole privé de Poisy-Annecy - 74330

BIBLIOGRAPHIE

BARTOLI (C.). — Études écologiques sur les associations forestières de la Haute-Maurienne. *Annales de l'École nationale des Eaux et Forêts*, tome XXIII, fasc. 3, 1966.

DUCHAUFOR (Ph.). — Études sur l'écologie et la sylviculture du Mélèze. II. — Pédologie et facteurs biotiques. *Annales de l'École nationale des Eaux et Forêts*, tome XIII, fasc. 1, 1952.

FOURCHY (P.). — Études sur l'écologie et la sylviculture du Mélèze. I. — Écologie du Mélèze particulièrement dans les Alpes françaises. *Annales de l'École nationale des Eaux et Forêts*, tome XIII, fasc. 1, 1952.

GUINIER (Ph.). — La végétation ligneuse du Haut-Giffre. *Annales de l'École nationale des Eaux et Forêts*, tome XX, fasc. 4, 1963.

RINGARD (E.). — *Mélèze (Queyras - Embrunais)*. — Mémoire de 3^e année d'E.N.I.T.E.F., O.N.F. Embrun et C.N.R.F Champenoux, septembre 1980.